

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Le vendredi 24 juin, à la salle des fêtes, Anne Blanc maire de Naucelle et son conseil municipal ont tenu une réunion publique d'information. Les principaux projets en cours ont été présentés.

Suite aux nouvelles lois MAPTAM et NOTRE, Anne Blanc a évoqué la répartition des compétences par collectivités : Région, Département, Commune et Intercommunalité.

En ce qui concerne les finances locales, les dotations de l'Etat subissent entre 2015 et 2017 une baisse de 11 milliards d'euros ce qui induit pour notre commune une diminution de 30%, soit 115 000€ de moins chaque année.

Dans notre département, la fusion intercommunale aura pour incidence le passage de 36 à 19 communautés de communes.

A compter du 1 janvier 2017, notre nouveau territoire intercommunal comptera 17780 habitants répartis sur 23 communes, les 10 communes du Naucellois, les 10 communes du Pays Baraquevillois et les communes de Calmont, Sainte Juliette sur Viaur et Cassagnes-Bégonhès.

Projets communaux :

Pour l'accueil de nouvelles populations, le **lotissement** de la Route de la Mothe comporte 20 lots de 300m² à 1000m². La livraison des lots est prévue fin 2016 et le prix a été fixé en conseil municipal à 48€ le m².

Mise en œuvre dans un contexte difficile d'un programme innovant de redynamisation du commerce en centre-bourg.

Réalisation de la structure **Terre Ségala** : boulangerie, producteurs et Office de Tourisme, restauration rapide (promotion de l'identité du territoire et valorisation de savoir-faire locaux).

L'étude sur la **requalification du quartier de la-Gare** est en cours de finalisation avec la participation des habitants. Le cabinet d'architecte et la Mairie prennent en compte le désir de réappropriation de l'espace par les citoyens, tout en assurant une circulation sécurisée et en créant des lieux de lien social. Un million de travaux sont prévus dont 50% de subventions ; ils vont débiter à l'automne 2016.

Poursuite de la réalisation de **la voie verte** entre le carrefour de Bonnefon et celui des 4 Chemins.

La réfection de la rue François Fabié devant le collège Jean Boudou avec enfouissement des réseaux, améliorera la sécurité des riverains et des collégiens.

En ce qui concerne **l'assainissement**, deux gros chantiers vont être menés : Naucelle-Gare et la Rue de Mèze.

La **rénovation de la salle des fêtes** est programmée à l'été 2017 : agrandissement et réaménagement de la cuisine, peintures extérieures et intérieures, rénovation des menuiseries.

Jouxtant le terrain de tennis, **un terrain de Padel** vient de voir le jour : il va renforcer l'attractivité sportive locale et il est le 1^{er} installé en Aveyron.

La **gestion différenciée des espaces verts** est en place et la population doit accepter la présence de végétation dans certaines zones. Pour la protection de l'environnement, de la biodiversité et une gestion écologique, les collectivités doivent passer à 0% de pesticides et de désherbants au 1^{er} janvier 2017. A Naucelle, ce sont 2,6 agents qui entretiennent une surface de 55 ha et 21 kms de haies.

Afin de réduire la facture, mais surtout ne pas subir des augmentations suite aux différentes hausses successives du coût de l'électricité, une **extinction de l'éclairage public** est prévue : de 23h à 6h en hiver et de 24h à 5h l'été. Ce dispositif est déjà mis en œuvre dans d'autres communes : Centrès, Olemps, Albi....

La commune de Naucelle est labellisée **Station Verte** depuis une cinquantaine d'années et **Villes et Villages Fleuris** depuis 2009 et 2^{ème} Fleur en 2015. Trois demandes de label sont en cours : **Villes et Villages Etoilés** (en rapport avec l'extinction des lumières), label **Ville Active et Sportive**, label **Village Etape**.

Le **recensement de la population** aura lieu en 2017, du 19 janvier au 18 février.

Les questions de l'assemblée ont trouvé réponse et ont été suivies d'un moment convivial au cours duquel les échanges se sont poursuivis.